

Le journal de

STEENWERCK



Journée
STOP

25
SEPTEMBRE



16, 17 et 18
Septembre
DUCASSE de
LA-CROIX-DU-BAC

Site de la Mairie de Steenwerck : www.steenwerck.fr

Bulletin municipal d'information · N° 217 · 2016

Sommaire

Editorial de Joël Devos
Etat-civil
Rencontres & Collectes
Compte-rendu du Conseil municipal du 29 juin
Informations municipales
Information de la Mission Locale de Flandre Intérieure
Edition spéciale de la Serpentine !
Recrutement pour les Accueils de Loisirs
Informations et réservations pour la Journée Stop
BCS News
Faites de la musculation !
Informations du Judo Club Steenwerckois
Tournoi nocturne de basket le 27 août et Archers Steenwerckois
Nouvelle saison à la JSS et Coupe de France
Des nouvelles du Tennis Club
Yoga et bien-être à Steenwerck
Des nouvelles des Ateliers d'Arts de Steenwerck
Ducasse de la Croix du Bac
Des nouvelles de la médiathèque de la Croix du Bac
Retour sur la fête de la musique à la Croix du Bac
La rentrée à la médiathèque du Bourg
Inscriptions à l'école de musique
Invitation au concert de l'Harmonie municipale
Les rendez-vous du Musée
Festival Conteurs en Campagne et Appel au Don du Sang
Allo Ass Mat
Les 30 ans du Téléthon
Nouvelles activités à Steenwerck
L'agenda des manifestations
Inscription au Banquet des Aînés

Directeur de la publication :
Joël Devos
Directeur de la rédaction :
Joël Devos
Rédaction :
Mairie & associations
Photos :
Mairie & associations
Secrétariat & Impression :
Michel Forceville
Dépôt légal :
03 Juin 2008

Journal gratuit

Edito

Trop de pluie et pas assez de soleil au printemps, telles sont les raisons de la faiblesse des rendements céréaliers que connaît notre pays cette année et tout particulièrement notre région des Hauts de France.

La mauvaise moisson française (-25 à -30 % par rapport à une année normale) sera en outre amplifiée par des récoltes abondantes constatées en Russie, en Ukraine et aux Etats-Unis, ce qui provoquera une chute sensible des cours mondiaux.

Ces inconvénients de taille fragiliseront un peu plus la situation de nombreux agriculteurs déjà pénalisés par la baisse des cours du lait et de la viande depuis de nombreux mois, aggravant par ailleurs le déficit budgétaire de nos échanges extérieurs.

Malgré ces conditions climatiques peu clémentes, les travaux de plein air battent leur plein en de multiples endroits de la Commune. Outre les interventions classiques sur les toitures, dans les écoles et espaces verts, citons tout particulièrement la réfection complète des locaux rue du Mortier (RAM, danse, musculation...) dont les couleurs chatoyantes redonnent vie et lumière à cette entrée du village. De même, le nouveau chemin piétonnier qui, serpentant sous les frondaisons du jardin Decanter, permettra un accès bucolique à la salle des sports «Dr. Maurice DECLERCO» récemment inaugurée dont on devine l'existence du haut de la terrasse en surplomb qui vient de s'achever à l'arrière de la maison.

Ces deux éléments parachèvent avec bonheur l'ensemble de cet endroit remarquable dédié aux activités associatives et municipales.

Je souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée.

Bien cordialement
Joël Devos

Etat civil

Naissances

PAUMIER Lexie	1 Cron Chemin	née à Armentières	le 09 juin 2016
DEBERDT Raphaël	25 Grand Place	né à Armentières	le 14 juin 2016
LOVINY Mathéo	15 Grand Rue	né à Armentières	le 14 juin 2016
MONBORNE Maeva	22 ter rue de Bailleul	né à Armentières	le 21 juin 2016
COUSTENOBLE Léandre	20 rue de l'Arboretum	né à Armentières	le 26 juin 2016
LEGRAND Mailly	150 rue du Saule	né à Armentières	le 05 juillet 2016
DUWEZ Agathe	2154 rue du Doulieu	née à Armentières	le 06 juillet 2016
TOP Marian	23 rue de la Lys	né à Armentières	le 09 juillet 2016
OTTE Louane	30 Rés. la Serpentine	née à Armentières	le 19 juillet 2016
MULIER Yori	5 Allée du Pacau	né à Armentières	le 23 juillet 2016

Mariages

LOUIS-JEAN Daniel et MONTENY Aurélie	le 25 juin 2016
BRICHE Augustin et MARA Nina	le 05 août 2016

Décès

WALLAERT Antoinette veuve TERRIER	24 rue du Stade	à Armentières (91 ans)
LECOEUCHE Jean-Marie	22 rue du Musée	à Lomme (86 ans)
LIEBAERT André	19 rue de Bac St Maur	à Armentières (65 ans)
DEHAINE Georgette épouse DELANGUE	38 Grand Place	à Bailleul (91 ans)
VERMEULEN Jeanne veuve LEEUWERCK	24 rue du Stade	à Steenwerck (91 ans)
PATARD Jean-Marie	8 rue de l'Épinette	à Steenwerck (70 ans)

Les personnes ne souhaitant pas figurer sous notre rubrique Etat Civil doivent le faire savoir en Mairie, que ceci les concerne personnellement ou concerne un parent.

Rencontres

- ♦ Le Maire et les Adjointes : sur rendez-vous en Mairie
- ♦ JP. Allossery, Député : 2 rue de Lille à Hazebrouck. Tél. : 03.28.42.20.48 ou jpallossery@assemblée-nationale.fr
- ♦ Béatrice Descamps, conseillère départementale : contacter la Mairie de Méteren au 03.28.49.04.08
- ♦ Assistante sociale: 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 14 h à 16 h en Mairie
- ♦ Consultation des nourrissons : 3^{ème} vendredi du mois de 14 h 30 à 16 h 00 à la Maison Leplus (anciens locaux de l'ADMR)
- ♦ Sécurité sociale : permanence tous les jours de 8 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 sauf le jeudi sur RDV au CCAS rue d'Ypres à Bailleul. Pour un rendez-vous ou un accueil personnalisé, contactez le 03.20.44.38.11
- ♦ PROBTP : 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois : le matin, de 9 h à 12 h sans rendez-vous ; l'après-midi de 14 h à 17 h sur rendez-vous à la Maison Leplus. Contactez le 03.20.12.35.35.
- ♦ Mr Vandebossche, conciliateur de justice : sur rendez-vous, les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois de 13 h 30 à 17 h 30 en Mairie de Bailleul (2^{ème} étage, salle des formations).
- ♦ RAM (Relais Assistante Maternelle) : Permanence le mardi de 13 h 00 à 17 h 45, le jeudi de 13 h 00 à 16 h 15, le vendredi de 09 h 30 à 12 h 30 (semaines impaires). Contact : Amélie Gruson : 06.21.64.50.77
- ♦ Espace Info Energie : pour un rendez-vous ou un renseignement, appelez le 03.62.53.25.16. Permanence le deuxième mercredi après-midi du mois à la Maison Leplus.

Collectes

- ♦ Vêtements : un container «Le Relais» est mis à votre disposition près des ateliers municipaux rue du Saule
- ♦ Verre : des cubo-verres sont mis à votre disposition près des ateliers municipaux rue du Saule et à proximité de l'abri-bus de La Croix du Bac
- ♦ Huiles de vidange : possibilité de les déposer aux ateliers municipaux, rue du Saule, aux heures d'ouverture uniquement : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
- ♦ Déchets verts : une benne est à votre disposition, aux ateliers municipaux, rue du Saule, pour les feuilles, l'herbe et les branches (diamètre maximum 5 cm)
- ♦ Déchetteries :
 - à Bailleul, route de la Blanche Maison
 - à Nieppe, zone artisanale rue de Warnave
 - à Estaires, rue du Courant
- ♦ Cartons et papiers : 52 rue de la Gare à Steenwerck

Compte rendu du Conseil Municipal du Mercredi 29 Juin 2016

Présents : Joël Devos, Bruno Wulleput, Annick Broïon, Dorothée Debruyne, Mark Mazières, Patrice Seingier, Catherine Duploux, Marie-Franche Briche, Claude Frenois, Monique Laporte, Hugues Declercq, Cécile Devadderre, Vincent Ducourant, Katia Decalf, Bénédicte David, Gontran Verstaen, Philippe Sonneville, Amandine Labalette, Laurent Henneron, Catherine Oden.

Donnent procuration : Odette Malvache-Delestrez à Bruno Wulleput, Gervais Coupin à Patrice Seingier.

Absent : Pascal Thellier

1) Avis du Conseil Municipal sur le projet de périmètre du SIDEN SIAN, étendu aux communes de Morbecque et Steenbecque

Monsieur le Préfet du Nord a, dans le cadre du Schéma départemental de coopération intercommunale, arrêté le projet d'extension du SIDEN SIAN aux communes de Morbecque et Steenbecque.

Ce projet est soumis à l'accord des organes délibérants des membres du syndicat.

Monsieur le Maire propose aux élus d'émettre un avis favorable sur le projet de périmètre du SIDEN SIAN, étendu aux communes de Morbecque et Steenbecque .

Proposition adoptée par le Conseil municipal

2) Avis du Conseil municipal sur le projet de PLU de la commune d'Estaires

La commune d'ESTAIRES a, par délibération du 29 mars 2016, approuvé l'arrêt de projet de la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U).

En application de l'article L132-11 du code de l'urbanisme, le projet de P.L.U. de la Commune d'ESTAIRES est soumis à l'avis des personnes publiques associées.

Monsieur le Maire propose aux élus d'émettre un avis favorable sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Estaires.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

3) Avis du Conseil municipal sur le rapport annuel du SMICTOM

Le SMICTOM des Flandres, auquel la commune adhère, a transmis pour communication au Conseil municipal son rapport d'activité sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2015.

Après avoir présenté les documents établis par le SMICTOM, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de prendre acte du rapport d'activité 2015 du SMICTOM des Flandres.

Le Conseil municipal prend acte de la communication du rapport d'activité présenté.

4) Avis du Conseil municipal sur le rapport d'activité annuel du SIECF

Le Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, auquel la commune adhère, a transmis pour communication au Conseil municipal son rapport d'activité pour l'exercice 2015.

Après avoir présenté les documents établis par le SIECF, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de prendre acte du rapport d'activité 2015 du SIECF.

Le Conseil municipal prend acte de la communication du rapport d'activité présenté.

5) Travaux d'aménagement de la Maison Decanter

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Steenwerck est membre du SIECF. Ce syndicat exerce la compétence d'autorité organisatrice de distribution publique d'électricité et de gaz.

L'aménagement de la Maison Decanter par la commune a permis de réduire la consommation en énergie du bâtiment par le changement du système de chauffage.

A ce titre, la commune peut percevoir une subvention pour cette opération d'un montant maximal de 600 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter la subvention de 600 € émanant de GRDF et reversée par le SIECF sur présentation des factures correspondantes.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

6) Demande de subvention auprès du Département du Nord – Répartition du produit des amendes de police

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de création d'un plateau surélevé rue de Nieppe afin de sécuriser la traversée des piétons entre le parking du stade et l'accès à la maison Decanter.

Le montant des travaux d'aménagement du plateau a été estimé à 64 051,00 € hors taxes.

La commune peut bénéficier d'une subvention du Département du Nord à hauteur de 75 % du montant de la dépense hors taxes, au titre de la répartition du produit des amendes de police de l'année 2015 (subvention plafonnée à 25 000 €).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réaliser les travaux d'aménagement du plateau surélevé, de prévoir les crédits au budget et de solliciter le Conseil Départemental pour le versement d'une subvention au titre de la répartition des amendes de police de l'année 2015.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

7) Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les projets de travaux d'accessibilité aux personnes en situation de handicap prévus pour 2016 au gîte des Iris (rampe d'accès) et de l'église (remplacement d'une porte d'entrée).

Le Sous-Préfet peut accorder aux communes qui en font la demande une subvention permettant de financer ce type de travaux.

L'enveloppe prévisionnelle pour cette opération est de 11 160 € hors taxes.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réaliser les travaux précités et de solliciter une subvention de 30 %, soit 3348 € auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Proposition adoptée par le Conseil municipal

8) Admission en non-valeur de titres irrécouvrables

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur le Trésorier Principal de Bailleul a fait parvenir des états de produits irrécouvrables sollicitant des admissions en non-valeur.

S'agissant de créances éteintes dans le cadre d'une procédure de surendettement, ces pertes sur créances seront comptabilisées en dépense au budget 2016.

Le montant de ces recettes irrécouvrables s'élève à 3 484, 64 €

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes présentés.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

9) Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin de prendre en compte les besoins des services, il s'avère nécessaire de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Créations de postes :

- Un poste d'Adjoint technique de 1ère classe à temps complet à compter du 11/07/2016
- Un poste d'Adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet du 11/07/2016
- Un poste de Technicien principal de 2ème classe à temps complet à compter du 26/08/2016

Suppressions de postes après avis du Comité Technique Paritaire Intercommunal :

- Un poste d'Adjoint technique de 2ème classe à temps complet
- Un poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet
- Un poste de Technicien à temps complet

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver cette modification du tableau des effectifs.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

10) Recrutement d'agents contractuels pour un besoin non permanent

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a souhaité mettre en place des TAP de qualité permettant aux enfants de découvrir et de s'initier à des activités nouvelles dans des domaines culturels, sportifs, manuels...

Cette mise en place nécessite le recrutement d'agents contractuels pour un besoin non permanent afin d'assurer un encadrement de qualité.

Il est proposé au Conseil Municipal de créer 4 postes d'agents d'animation à temps non complet pour les activités périscolaires. La rémunération sera fonction de l'expérience de l'agent.

Il est également proposé d'autoriser le Maire, en cas de besoin, à recruter des agents contractuels de remplacement afin de pallier aux absences des agents titulaires ou contractuels (maladie, congés annuels....) et des agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité, notamment pendant la période estivale (entretien des espaces verts, accueils de loisirs...).

Proposition adoptée par le Conseil municipal

11) Signature d'une convention relative à l'installation d'une sirène d'alerte

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre du déploiement du système d'alerte et d'information des populations (SAIP) par les services de l'Etat, la commune de Steenwerck, a été retenue pour l'équipement d'une sirène permettant d'avertir la population en cas de risque majeur imminent.

L'actuelle sirène installée sur le toit de la Mairie ne répondant plus aux normes en vigueur, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer une convention avec la Préfecture pour une durée de 3 ans, convention qui porte sur l'installation d'une sirène, propriété de l'Etat.

Cette convention fixe les obligations des acteurs dans le cadre de ce raccordement, mais également sur l'entretien ultérieur du système afin d'assurer le bon fonctionnement de l'alerte et de l'information des populations.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

12) Signature d'une convention d'objectifs avec l'association du Musée de la Vie Rurale

L'objet de la convention proposée au Conseil Municipal est de prévoir les modalités de versement de la subvention de fonctionnement à l'association du Musée de la vie rurale pour l'exercice de son activité de mission de service public (activités et actions concourant à l'animation, à la promotion et à la conservation du patrimoine rural dans un but culturel et touristique : organisation des visites du Musée, expositions et spectacles, visites guidées hippomobiles...).

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer cette convention avec l'association du Musée de la vie rurale.

Proposition adoptée par le Conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21 heures 30.

Informations municipales

Communications du service Enfance-Jeunesse

Rappel de la procédure d'inscription aux services périscolaires pour l'année 2016/2017

L'inscription aux services périscolaires est obligatoire.

Les dossiers « Familles » devaient être déposés à la mairie avant le 15 juillet.

Pour les retardataires, les dossiers sont toujours disponibles à l'accueil de la Mairie ou sur le site de la ville : www.steenwerck.fr.

Ils doivent impérativement être rendus complétés et signés avant le 26 août dernier délai (la boîte aux lettres sera relevée à 17 h 00).

A compter du 26 août à 17 heures dernier délai, les enfants qui ne seraient pas inscrits à la cantine, à l'étude, à la garderie et/ou aux TAP ne seront pas admis dans les différents services périscolaires.

Petites vacances scolaires

Les informations concernant les Accueils de Loisirs organisés par la ville sont régulièrement diffusées dans le journal municipal et sur le site de la commune : www.steenwerck.fr.

Il n'y aura plus de distribution de notes informatives dans les écoles.

D'ores et déjà, veuillez noter les dates de fonctionnement des accueils de loisirs 2016/2017 :

- Vacances d'automne : du jeudi 20 au vendredi 28 octobre 2016 ;
- Vacances de Noël : du lundi 19 au vendredi 30 décembre 2016 ;
- Vacances d'hiver : du lundi 13 au vendredi 24 février 2017 ;
- Vacances de printemps : du lundi 10 au vendredi 21 avril 2017.

Retrouvez toutes ces informations sur notre site : steenwerck.fr

Informations municipales

Rappel : dispositif « Voisins Vigilants »

Dans le but d'améliorer la sécurité des steenwerckois, de diminuer les cambriolages et les actes de délinquance divers, le Conseil Municipal du 24 février dernier a souhaité adhérer au dispositif « Voisins Vigilants ».

Une réunion publique destinée à informer la population sur les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement de cette initiative s'est déroulée en mairie le jeudi 16 juin dernier.

Celle-ci a été dirigée par la Gendarmerie d'Estaires qui pilote officiellement ce dispositif et en assure le bon suivi.

Si vous souhaitez vous impliquer dans cette action, n'hésitez pas à déposer vos coordonnées à l'accueil de la mairie.

Quelques gestes simples, et pourtant...

Steenwerck a l'image d'un village où il fait bon vivre, où le cadre de vie est agréable.

Au quotidien cependant, nous pouvons tous remarquer que la réalité n'est pas aussi limpide.

Quelques exemples vécus...

- Les fossés ont pour fonction de faire circuler les eaux de pluie, pas les sacs poubelles ;
- Vidanger sa voiture à domicile, c'est bien ; déposer ses huiles usagées aux services techniques plutôt que dans l'égout c'est bien mieux ;
- Quand vous déposez vos déchets verts par terre, juste à côté de la benne, pensez-vous qu'ils vont sauter dedans tout seul ?
- Connaissez-vous quelqu'un qui aime marcher dans les déjections canines ? Si la réponse est négative, pensez à ramasser celles de votre animal favori...

Merci de nous aider par quelques gestes simples à améliorer et préserver notre cadre de vie !

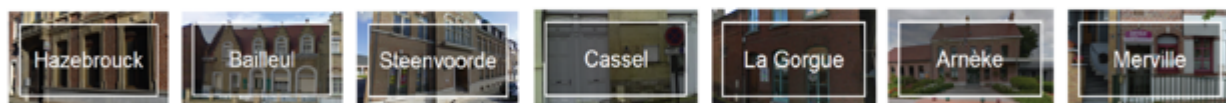
Vous êtes un Jeune de 16 à 26 ans et avez terminé votre scolarité ?

La Mission Locale de Flandre Intérieure est là pour vous !

La Mission Locale de Flandre Intérieure est une structure au service des jeunes de 16 à 26 ans.

Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi et d'un accompagnement personnalisé dans le cadre de ses démarches. La Mission Locale apporte des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé.

Le service de la Mission Locale est décentralisé sur plusieurs lieux d'accueil répartis sur le territoire de la Flandre Intérieure.



Emploi

En plus des contrats de droit commun CDI, CDD et grâce aux aides de l'Etat, la Mission Locale de Flandre Intérieure peut vous aider à intégrer un Contrat Aidé, CAE, CIE, Emploi d'Avenir, apprentissage, professionnalisation, Service Civique.

Formation

La Mission Locale de Flandre Intérieure peut vous conseiller d'intégrer des formations qualifiantes gratuites et rémunérées dans de nombreux domaines professionnels. Ces formations peuvent être courtes ou longues, elles sont diplômantes et vous permettront de vous positionner sur le marché du travail.

Soutien financier

En fonction de votre situation, la Mission Locale de Flandre Intérieure peut vous proposer d'être accompagné dans différents dispositifs, assortis d'Aides Financières. Ces accompagnements visent toujours l'accès à l'emploi et à la formation des jeunes.

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au siège de la Mission Locale :

tél : 03.28.50.38.00


Fax : 03.28.42.15.53


Mail : direction.mlf@orange.fr

Ou rendez vous directement à l'antenne de la Mission Locale la plus proche de chez vous :

Antenne de Bailleul : 41, rue d'Ypres, Bailleul 59270. Tél : 03.28.41.11.33

Et retrouvez toutes nos informations sur nos réseaux sociaux :

 Mission Locale de flandre intérieure

 @MissionLocaleFl

 <http://ml-flandre-interieure.fr/>



La Serpentine

Le journal de l'Ecole Publique
Jean Monnet de Steenwerck

Editorial

« Dans la vie, toute histoire a une fin...
mais chaque fin, annonce un nouveau départ. »

Mon histoire s'est écrite avec mes collègues, vos
enfants, mes parents et votre Municipalité...

Merci à tous de m'avoir et de nous avoir fait
confiance...depuis de si longues années.

Jean Paul Vlaemyck

Ils m'ont tellement gâté
que maintenant, je vais
faire des caprices...



La Serpentine « Edition Spéciale »
La dernière de monsieur Vlaemyck...

25 Juin 2016



Merci à tous...
 collègues, parents, enfants,
 Membres des Associations Steenwerckoises
 et de la Municipalité, amis...
 Merci pour votre présence, merci pour vos
 mots d'amitié, merci pour vos cadeaux,
 merci pour tout ..!



Maintenant, pour moi,
 l'école est finie ...

ACCUEILS DE LOISIRS – PETITES VACANCES SCOLAIRES

ANNONCE

RECRUTEMENT DES ANIMATEURS

La Commune de Steenwerck recrute des animateurs diplômés ou stagiaires pour les accueils de loisirs qu'elle organisera durant les vacances scolaires de l'année 2016-2017.

- dates de fonctionnement
 - **vacances d'automne** : du jeudi 20 au vendredi 28 octobre 2016
 - **vacances de Noël** : du lundi 19 au vendredi 30 décembre 2016
 - **vacances d'hiver** : du lundi 13 au vendredi 24 février 2017
 - **vacances de printemps** : du lundi 10 au vendredi 21 avril 2017

- jours et heures de fonctionnement

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

 - ☞ un accueil échelonné est organisé de 8h00 à 10h00 (par roulement des animateurs)
 - ☞ une garderie fonctionne de 17h00 à 18h00 (par roulement des animateurs)

- lieux de fonctionnement
 - enfants de 6 à 12 ans : Ecole Jean Monnet, rue de la Rabette
 - enfants de 2,5 à 6 ans : Ecole maternelle du Bourg, Grand'Place

Les candidatures doivent être adressées (dossier à retirer en mairie ou sur le site de la ville www.steenwerck.fr) :

- par courrier M. Joël DEVOS, Maire de Steenwerck
27 Grand'Place
59181 STEENXERCK
- par mail tap-enfance@steenwerck.fr
- par fax 03-28-40-46-17

Pour tout renseignement complémentaire ☎ 03-28-49-94-78



60ème JOURNEE STOP
Dimanche 25 septembre 2016
BROCANTE :

Horaire : de 6h à 19h - Tarif : 6,50 € les 4 mètres
Réservations : Mairie de steenwerck

RESERVATIONS – EMBLACEMENTS

Pour permettre aux Steenwerckois et aux extérieurs de réserver leur emplacement pour la brocante, des permanences seront tenues à la Mairie Place du Général De Gaulle

AUCUNE PLACE NE SERA VENDUE AVANT LES PERMANENCES

Pour les STEENWERCKOIS

Les riverains :

Le samedi 10 septembre 2016 : De 9h à 12h



Aucun emplacement non riverain ne sera mis en vente lors de cette permanence.

Les emplacements étant de 4 m, les riverains désirant occuper la totalité de la longueur de leur façade devront s'acquitter d'autant d'emplacements concernés.

Sont considérées comme riveraines les personnes réservant le ou les emplacements devant leur habitation. Toutefois, étant prioritaire sur l'emplacement devant leur habitation jusqu'au 10 septembre à 12h, il est possible aux riverains de déposer l'attestation avec n° d'emplacement et le règlement à la mairie la semaine qui précède afin de l'enregistrer lors de la permanence officielle.

La totalité des autres emplacements sera mise en vente aux permanences suivantes.

Les non riverains

Le samedi 10 septembre 2016 :

De 14h à 17h

Sont considérées comme non riveraines les personnes habitant Steenwerck et réservant un emplacement dans la zone concernée par la brocante

Pour TOUS

Vente des emplacements restants

Le samedi 17 septembre 2016 :

De 10h à 12h et De 14h à 17h

Le dimanche 18 septembre 2016 :

De 10h à 12h

AVIS AUX RIVERAINS

En raison de l'importance de la Journée Stop, nous sommes dans l'obligation de barrer certaines rues aux véhicules à moteur. **Nous vous demandons de prévoir le stationnement de vos véhicules en dehors de cette zone pour éviter d'être bloqué le dimanche matin.**

L'année passée, certains riverains avaient oublié de déplacer leur voiture, il a été désagréable pour les organisateurs de faire face au mécontentement des brocanteurs et d'aller, dans la plupart des cas, réveiller l'habitant. Nous vous remercions vivement de votre collaboration.

Comme l'année dernière, le trottoir côté Ecole Jean Monnet de la rue de la Rabette sera réservé à la brocante. Afin de permettre la circulation qui sera à sens unique de la Croix du Bac vers la rue de Nieppe, et pour des raisons de sécurité, la rue de la Rabette sera séparée en deux parties par des barrières de sécurité : une partie accessible aux piétons et l'autre partie à la circulation. **Le stationnement sera interdit sur la chaussée.**



Association Marché de Noël de Steenwerck

Organisation de la brocante de Septembre

SIRET 53236355300019

Place du Général de Gaulle – Mairie – 59181 STEENWERCK

✉ : brocantedesteenwerck@orange.fr

ATTESTATION

Brocante du Dimanche 25 septembre 2016 à STEENWERCK

Inscription au Vide Grenier

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le : À :

Département :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le : par :

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du code du commerce)
- Ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)

Fait à

Le

Signature :

Ci-joint le règlement de€ pour l'(les) emplacement(s) ¹

n°

D'une longueur demètres.

(1) Ce coût correspond aux frais administratifs et d'organisation. De ce fait et quelle qu'en soit la raison, personnelle ou externe (mauvaises conditions climatiques par exemple), il ne sera procédé à aucun remboursement.

Afin de valider dans nos registres votre réservation, conformément à l'Article R321-9 du code pénal, l'attestation devra être remise **OBLIGATOIREMENT** lors de votre inscription à la mairie.



- Pensez à relever le numéro de l'emplacement souhaité.
- Afin d'éviter les files d'attente et de procéder plus rapidement à la vente des emplacements, il vous sera demandé de compléter au préalable l'attestation ci-dessus.

BCS NEWS

août 2016



#BCSTEENWERCK

Bientôt la reprise au BC Steenwerck !

Après une saison 2015/2016 réussie, des résultats sportifs et financiers satisfaisants, ainsi qu'un record de nombre de licenciés, le BCS s'apprête à repartir pour une nouvelle saison. Vous n'êtes pas encore inscrits et souhaitez nous rejoindre? Pas d'inquiétude, nous restons à votre disposition cet été!

Pas de date limite d'inscription pour la saison prochaine

Cette saison, presque toutes les catégories féminines et masculines seront engagées en championnat. Nous sommes ouverts à toutes et tous, à partir de 4 ans jusqu'à la section Seniors Loisirs (sans championnat). Toutes les informations relatives à votre inscription sont disponibles sur notre site internet. Vous pouvez également nous contacter par mail : bcsteenwerck@orange.fr

Toute aide extérieure est également bonne à prendre pour compléter notre équipe de bénévoles et d'encadrants. Là encore, notre porte vous est grand ouverte!



A venir : reprise des entraînements pour nos équipes

Les premiers qui auront le plaisir de rechausser leurs baskets cet été seront les équipes Seniors Filles et Garçons avec des entraînements (physiques!) qui reprendront à partir du 15 août.

Les championnats officiels débutant fin septembre, nos équipes de jeunes rejoindront quant à elles les terrains à compter de début septembre.

Les horaires d'entraînements définitifs sont encore en cours de finalisation et seront disponibles sur notre site internet.



Bonne reprise à toutes et tous et rendez-vous à la salle Maurice Declercq, récemment inaugurée!

Plus d'infos sur le BCS : bcsteenwerck.wix.com





CLUB DE MUSCULATION DE STEENWERCK

Adhérent à la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural

FEUILLE D'INSCRIPTION SAISON 2016-2017

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune : Code Postal :

Date de naissance :/...../..... N° de téléphone :

Adresse email :@.....

INSCRIPTION EN COUPLE

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

DOSSIER COMPLET A FOURNIR

(Avant le 1^{er} septembre 2016 à un membre du bureau)

- Feuille d'inscription remplie
- Certificat médical de moins de 3 mois pour la pratique de la musculation
- Une photo d'identité (pour les nouveaux adhérents)
- Chèque de cotisation

COTISATION ANNUELLE

(du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017)

80 EUROS EN INDIVIDUELLE

120 EUROS EN COUPLE

+ Achat du badge d'accès pour les nouveaux adhérents pour un montant de 10 euros (à ajouter sur le chèque de cotisation)

Règlement souhaité par cheque à l'ordre du Foyer Rural de Steenwerck (section musculation).

Renseignement auprès du Président, Jérôme MAERTEN : 06.60.72.10.28

JUDO CLUB STEENWERCKOIS

RENSEIGNEMENTS

Les membres du bureau

Président :	Mr CHAVATTE Samuël
Vice-président :	Mr MOYAERT Xavier
Secrétaire :	Melle D'HERT Laure
Trésorière :	Melle D'HERT Maureen
Professeur :	Mr ROUSSEL Didier
C.F.E.B :	Melle D'HERT Laure



Deviens toi aussi un grand champion !
Viens faire du judo !



Teddy Riner, champion olympique

Horaires

MERCREDI	16h30 à 17h30	Eveil judo	(4 et 5 ans)
MERCREDI	17h30 à 18h30	Enfants	(6 à 9 ans)
MERCREDI	18h30 à 19h30	Ados, compétition	(10 à 14 ans)
MERCREDI	19h30 à 21h00	Adultes	(14 ans et plus)
VENDREDI	18h30 à 19h30	Enfants et ados compétition	(6 à 14 ans)
VENDREDI	19h30 à 21h00	Adultes	(14 ans et plus)

Tarifs

Cotisation annuelle : à partir de 84 €

Licence F. F. J. D. A. : 37 €

Possibilité de paiement en plusieurs fois, chèques ANCV et coupons SPORT acceptés

Certificat médical à faire parvenir dès l'inscription et mentionnant la « non contre-indication à la pratique du judo en compétition »

2 essais possibles avant l'inscription sur présentation d'un certificat médical

Reprise des cours le mercredi 7 septembre

Contact

Mr CHAVATTE au 06/73/18/22/21 le soir ou par mail : sam-laure@orange.fr

TOURNOI NOCTURNE

27 Août



5€ / Personne

A partir de 18H

Bar et Restauration
Sur Place



Interdit au moins
de 16ans



Us.canettes@laposte.net



USCanettes

Salle Omnisport
14, Rue de Nieppe
59181 STEENWERCK

Club des Archers Steenwerckois

Section du Foyer Rural

Les inscriptions pour la saison 2016 – 2017 se feront à partir du 1^{er} septembre 2016 aux lieux et heures d'entraînement inscrits ci-dessous :

SALLE DUTRIE (parking près du stade de football)

Le mercredi..... 9 heures à 11 heures 30

Le vendredi.....18 heures à 19 heures 30

Le samedi..... 9 heures à 11 heures 30

Le dimanche..... 9 heures à 11 heures 30

Les enfants sont admis à partir de l'âge 8 ans.

* 2 séances d'initiation gratuites sont possibles avant toute inscription.

L'inscription pour la saison 2016 – 2017 est fixée à 40 euros (assurances comprises).

Il est obligatoire de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter :

M. Roger CHARLES au 03 28 49 98 95 ou

M. Jacques LABALETTE au 03 28 49 97 74 jacques.labalette0432@orange.fr



JEUNESSE SPORTIVE STEENWERCKOISE

Une nouvelle saison démarre ...

Durant cet été 2016, notre pays a eu la chance d'accueillir le championnat d'Europe de Football. Que dire de la folie des Irlandais, de l'exploit des Gallois et de la ferveur Islandaise ? Et cette équipe de France dont le collectif nous aura tant fait vibrer. Malheureusement, le 10 juillet, au Stade de France, il n'a pas manqué grand-chose à notre équipe pour remporter la finale. Sans nul doute, pour gagner la prochaine Coupe du Monde, il nous faudra peut-être un gardien plus vif, une défense plus solide ou encore un soutien de poids à Antoine Griezmann.

Et c'est là que les éducateurs de la JS Steenwerck entrent en jeu ! En effet, l'école de football, créée en 2010, reste une priorité pour le club de notre village. L'accueil qui est réservé aux jeunes footballeurs ainsi que la qualité de l'enseignement proposé par les éducateurs permettront sûrement à nos jeunes pousses de devenir les futures stars du Football Français. L'objectif est de faire progresser les enfants dans divers domaines : technique, tactique, mais surtout collectif. Qu'ils soient heureux de venir jouer au foot sera pour les éducateurs une réussite quelles que soient leurs aptitudes.

Pour la saison 2016/2017, le prix de la licence est fixé à **60 euros** pour toutes les catégories de jeunes et **80 euros** pour les séniors.

Pour plus d'informations, contactez Jean-Michel Limousin au 06 68 35 10 77

Depuis cet été, l'association a lancé une page Facebook pour permettre à tous les amateurs de football de suivre les actualités et agenda du club.



Catégorie	Année de naissance	Entraînement
U6 – U7	Né en 2010-11	Mercredi de 16h30 à 18h
U8 – U9	Né en 2008-09	Mercredi de 16h30 à 18h
U10 – U11	Né en 2006-07	Lundi et le Mercredi de 17h30 à 19h
U12 – U13	Né en 2004-05	A déterminer
U14 – U15	Né en 2002-03	Mardi et le Jeudi de 17h45 à 19h
Séniors A et B	Né à partir de 1998	Mardi et le Jeudi de 19h15 à 20h45
Séniors C	Né à partir de 1998	Mercredi de 19h30 à 21h
Vétérans	Né à partir de 1986	Mercredi de 19h30 à 21h

Pour plus d'infos
sur la JSS :



jean-michel.limousin@wanadoo.fr



@jssteenwerck

1er tour



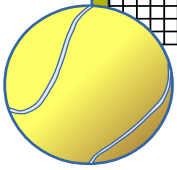
COUPE DE FRANCE



VS



Dimanche 28 août – 15h00
Stade Municipal, Rue de Nieppe
STEENWERCK



Des nouvelles du 8ème tournoi open

Cette année encore, le tournoi open a rencontré un grand succès et donné lieu à de belles rencontres.

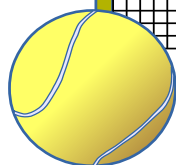
Malgré le mauvais temps qui a entraîné de grosses difficultés dans le déroulement du tournoi, les membres et amis du TC Steenwerck ont permis à près de 60 joueurs venant de différents clubs de la région de s'affronter, et réussi à organiser les finales le dimanche 03 juillet, avec la présence d'une Steenwerckoise (Eulalie Robert) en finale du tournoi dames, face à une jeune lilloise de 13 ans du TC Lille .

Voici les résultats du tournoi:

- 🎾 Finale simple messieurs : **Leduc Amaury** - Mignot Jérôme : 6/2 5/7 7/6
- 🎾 Finale dames : **Margarian Diana** - Robert Eulalie : 4/6 6/4 6/1
- 🎾 Finale + 35 messieurs : **Legrand David** - Fache Christophe : 6/1 6/1

- 🎾 Consolante Hommes : **Minebois François** - Empis Benoît : 6/4 7/5
- 🎾 Consolante Femmes : **Bollengier Véronique** - Detue Véronique : 6/1 6/1





Samedi 3 septembre 2016 de 10h00 à 16h00

Le Tennis Club de Steenwerck enregistrera les inscriptions pour la saison 2016/2017

Rendez-vous aux courts de tennis extérieurs
ou à la salle des sports en cas de mauvais temps

- Inscription pour le tennis-loisir
(Licence obligatoire + libre accès aux courts)
- Inscription pour le tennis-loisir + cours

Pour toute inscription, il vous sera demandé de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis pour le loisir ou tennis en compétition pour ceux qui pratiquent la compétition et les cours.

Pour information, voici les tarifs pour l'année 2015/2016

Tennis - Loisir		+	Cours (ajouter au prix de la licence tennis)	
Adulte	48 €		Adulte	48 € / trim
Couple	72 €		10 séances d'1h30 par trim.	
1 ^{er} Enfant	26 €			
Enfant Supplémentaire	20 €		Enfants <16 ans	34 € / trim
1 adulte + 1 enfant (20 €)	68 €		10 séances d'1h par trimestre	

Tarif incluant la licence FFT obligatoire et l'accès à l'ensemble des installations du TCS

Pour tout renseignement : tcsteenwerck@gmail.com

HAGUET Alain : 06 67 99 67 92

BOUJU Stéphane : 06 72 64 77 47

BERTHOUMIEU Alain : 06 21 94 95 53



YOGA ET BIEN-ÊTRE STEENWERCK

L'ASSOCIATION ORGANISE

Une séance de **GYMNASTIQUE DOUCE (PILATES SENIOR)**

le vendredi de 10h30 à 11h30 à la salle du rythme, rue du Mortier, à partir du 2 septembre et toujours le cours de **YOGA**

le mardi de 9h à 10h15 à la salle des sports Maurice Declercq, rue de Nieppe, à partir du 6 septembre

A fournir

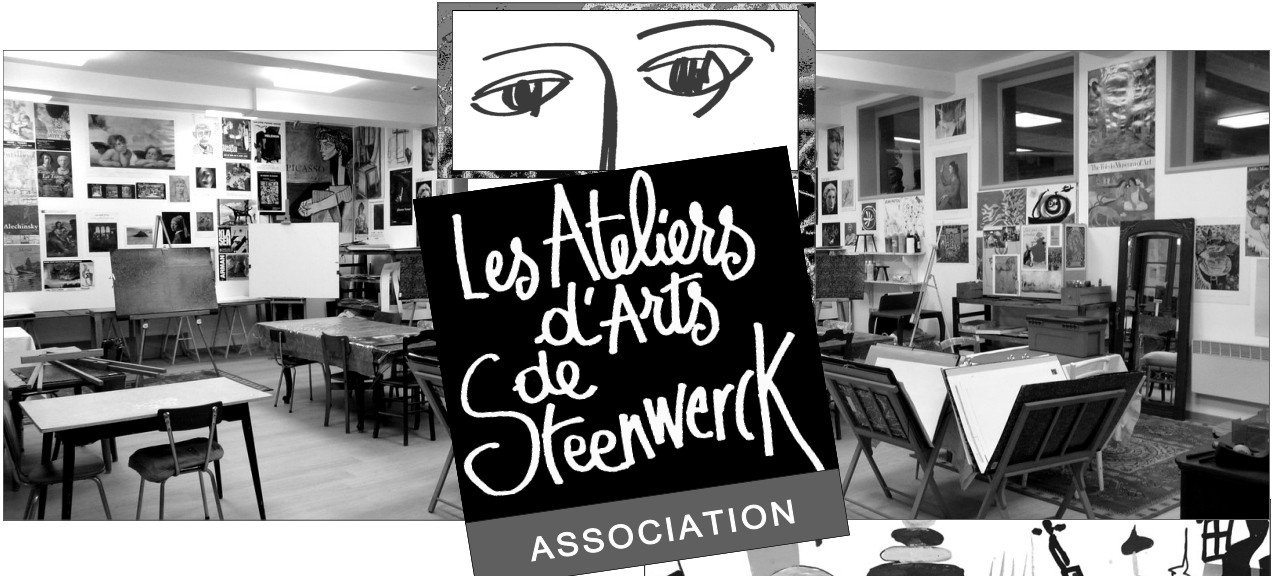
- Certificat médical obligatoire (dès la 1^{ère} séance) avec mention de l' (des) activité(s) autorisée (s),
- 2 enveloppes timbrées libellées au nom et à l'adresse du participant,
- Feuille d'inscription dûment complétée (remise lors de la 1^{ère} séance pour les nouveaux)

Coût pour la saison 2016/2017 : 60 euros par activité ou 110 euros pour les 2 (par chèque)

Un tarif spécial est prévu pour les personnes s'inscrivant en cours d'année ou pour un trimestre



Renseignements : Brigitte Savart Tél : 03 28 49 90 22 + 06 26 10 96 83



Dessin, peinture, techniques mixtes
pratiques ouvertes et diversifiées
Ouverture culturelle sur l'Art

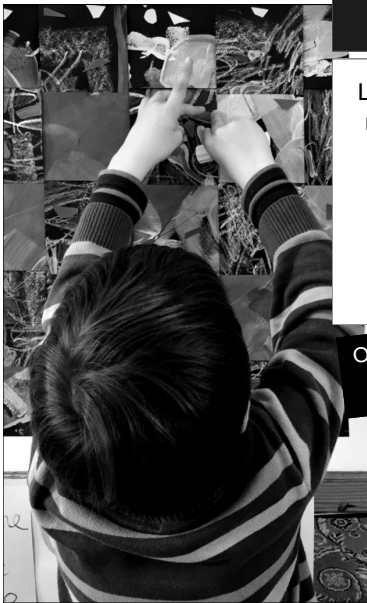
Les cours pour **enfants** (à partir de 7 ans) et **ados**
 reprendront à partir du **mercredi 7 septembre**

Deux séances le **mercredi après-midi**
14h-15h30 et 16h-17h30
dans la salle des Ateliers d'art, rue du Mortier
(ancienne école)

Et....

Ouverture cette année d'un **3ème cours** le samedi matin !
10h-11h30

Pour tout renseignement
et pour recevoir
le dossier d'inscription :
06 10 49 77 70
ou
ateliers.arts.steenwerck@orange.fr





Ducasse

de la
Croix du Bac

Les 16 -17 -18 septembre 2016

Vendredi 16 septembre

à 20h : théâtre - « le sens du ludique » par la troupe « Coup de Théâtre » d'Houplines / salle du temps libre - *gratuit*

Samedi 17 septembre

De 15h à 19h30 : Jeux gonflables, jeux de kermesse - cour de l'école du Tilleul - *gratuit* - Buvette / petite restauration -

17h : Concours de Manille et belote - salle du temps libre

Dimanche 18 septembre

8h à 13h : Brocante sur la place et rues Bac St Maur et Bailly Baye

9h30 : Messe en l'église Notre Dame des sept douleurs

À partir de 11h : Initiation au tir à l'arc - *gratuit*

À partir de 12h : Repas dans le jardin de la médiathèque
Buvette toute l'après-midi

15h30 : défilé de l'Harmonie Municipale de Steenwerck

16h à 17h : Concert de l'Harmonie Municipale
dans l'église avec la participation de la
Chorale du Cercle Vocal de la Lys - *gratuit*

19h : clôture de la ducasse

Toute la journée buvette, manège, jeux.



RAPPEL :

DUCASSE
DE LA CROIX DU BAC
Les 16,17 et 18 SEPTEMBRE .

Diverses manifestations auront lieu lors de ses trois jours dont notamment :

- **une après midi récréative le samedi 17 (entrée gratuite et libre dans la cour de l'école primaire)**
- **une brocante le dimanche 18 au matin rues Bac Saint Maur et Bailli Beye bon de réservation à remplir et à déposer à la médiathèque**

**pour tout renseignement, contacter
Laetitia au 06 52 51 15 21.**

✂-----

Nom et prénom :

Tél :

Je souhaite réserver l'emplacement devant mon domicile (mettre l'adresse).

Je souhaite réserver un emplacement

Horaires d'ouverture :

- Mardi de 13h30 à 20h

- Dimanche de 10h à 12h30

Tel : 03 28 40 97 84

mail : mediatheque-croixdubac@orange.fr

Le blog : mediacroixdubac.eklablog.com/

16 au 18 septembre : Ducasse de la Croix du Bac



vendredi 16 septembre à 20h

Salle du Temps Libre / gratuit

Théâtre : avec la troupe

« Coup de Théâtre » d'Houplines

Bien que très amoureux l'un de l'autre, Jean et Cécile éprouvent des difficultés depuis quelques temps

Dimanche 18 septembre à partir de 12h

Buffet froid

organisé par les bénévoles dans le jardin
ou dans la salle du Temps Libre

Réservation souhaitée



Réservation buffet froid de la ducasse 2016

Nom : _____

Réserve _____ repas adulte(s) 8€

_____ repas enfant(s) 4€

TOTAL :

À rendre pour le 13 septembre 2016 à la Médiathèque

tel. 03 28 49 92 58 ou 06 22 60 01 38

Prochainement ... à noter dans vos agendas !



A partir du 1er septembre
Changement des horaires d'ouverture
- Mardi de 13h30 h à 20h
- Dimanche de 10h à 12h30
Le samedi sera réservé pour des ateliers ponctuels

Dimanche 16 octobre : 15h30 musée de la vie rurale



Lecture-rencontre avec 2 poètes représentatifs de l'humour Franco-Belge d'aujourd'hui :

Eric Dejaeger et Jean-Yves Plamont

Entrée libre

en partenariat avec la MDN - le réseau de la Serpentine et la médiathèque de la Croix du Bac



Vendredi 28 octobre à 20h

Concert Live entre les livres : June Bug

Gratuit / réservation obligatoire / places limitées
mediatheque-croixdubac@orange.fr Tel : 03 28 40 97 84



Bienvenue dans le grand jardin de June Bug où l'herbe est jonchée de jouets et de mélodies laissées en vrac par Coco Rosie et Tender Forever. Attention où vous mettez les pieds, le duo June Bug n'est pas aussi inoffensif qu'il en a l'air.

En partenariat avec l'association Dynamo, la MDN et le réseau de la Serpentine



**Retour sur la fête de la musique à la Croix du Bac
Dans le jardin de la médiathèque**

Musette, fanfare, blues, rockagirly, garage-folk....
Que du bon son dans le jardin de la médiathèque...
le samedi 18 juin après-midi...

Avec Brève Rencontre, Pin UP Butter, Deg'n' Roses,
Matt Gallagher, Pierre&Céline...

Une bien jolie fête de la musique sans trop de soleil mais
sans pluie... un bon moment pour toutes les personnes
présentes...



un grand merci à Charlyse et Marjorie ... à Nico (à la barbe à papa) ...aux bénévoles de la
médiathèque...et au crocodile qui nous a accompagné toute l'après-midi....



La médiathèque de Steenwerck-Bourg...



De nouveaux livres et C.D. ont fait leur entrée sur nos étagères !

Voici quelques titres de C.D. :

« Zanaka » de Jain , « Anomalie » de Louise Attaque , « La beauté du geste » de De Palmas , « J'ai embrassé un flic » de Renaud

Et « Les p'tits écolos » (livre enfants avec 2 C.D.)

Et bien d'autres ...

Dates à retenir :

► RDV lors des brocantes de La Crèche (le **samedi 10 septembre**) et de Steenwerck à la médiathèque (le **dimanche 25 sept.**) : vente de C.D. à bas prix !

Venez en profiter !

► Le **8 octobre** : animation du réseau La serpentine autour du thème

« Alice au pays des merveilles »

► « **2 ème soupe littéraire** » : pensez à noter vos coups de cœur et venez nous en parler en dégustant nos soupes ! Lors de la nuit des bibliothèques (date à confirmer)



Nos horaires d'ouverture

- Le mercredi de 16h. à 17h.30 Le samedi de 14h. à 15h.30

Le dimanche de 10h.30 à 11h.30

HARMONIE MUNICIPALE
ECOLE DE MUSIQUE

INSCRIPTIONS 2016-2017

L'école de musique est ouverte à tous, enfants et adultes. Les cours ont lieu essentiellement le mercredi et le samedi, et le soir, en fonction de la discipline enseignée.

Les disciplines enseignées :

● **Formation musicale.**

● **Formation instrumentale :**

Flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, baryton, tuba, percussion.

● **Musique d'ensemble** : Classe d'orchestre et petits ensembles.

Les inscriptions auront lieu :

MERCREDI 7 SEPTEMBRE et SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016

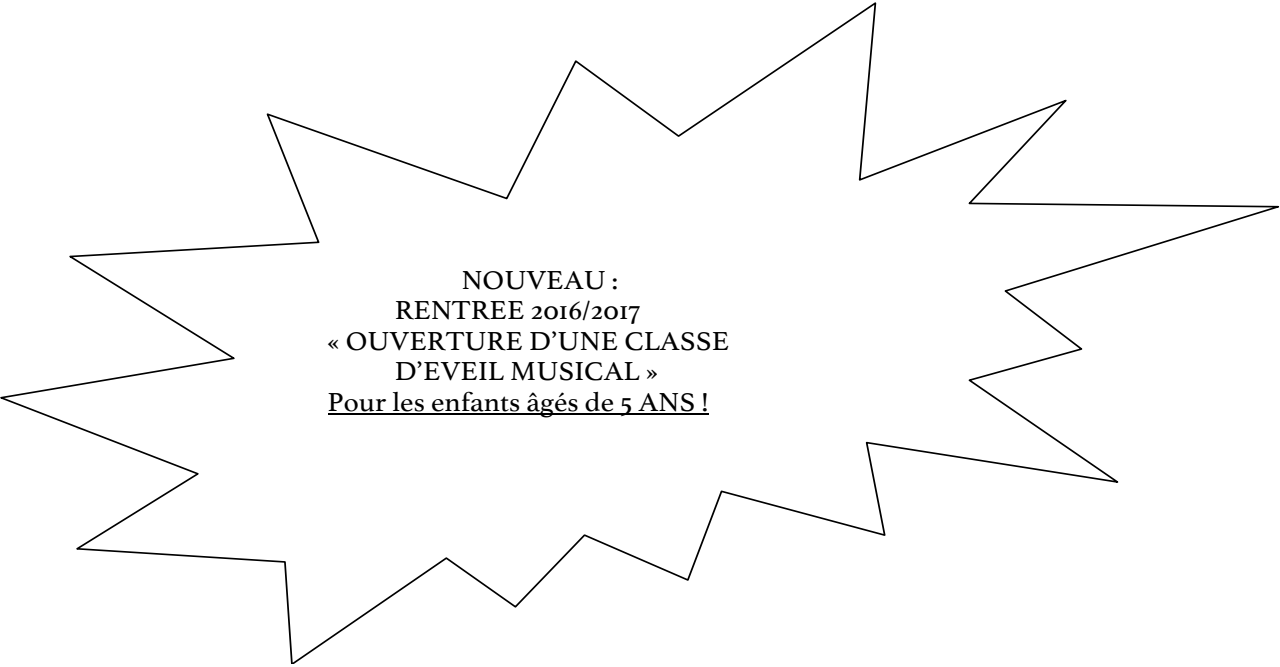
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 à l'école de musique
« **Maison Decanter** » **rue de Nieppe**

Pour tout renseignements :

☎ 03.28.40.49.43 Ecole de Musique le mercredi uniquement

☎ 03.28.49.94.78 Mairie (lundi, mardi et jeudi matin uniquement)

Par mail : ecolemusique.steenwerck1812@outlook.fr



NOUVEAU :
RENTREE 2016/2017
« OUVERTURE D'UNE CLASSE
D'EVEIL MUSICAL »
Pour les enfants âgés de 5 ANS !

L'Harmonie Municipale de Steenwerck vous invite :

Le Rythme dans la peau

**29 Octobre à 20h
Salle des Sports**

6€ Gratuit -6ans



Ste Cécile



**Dimanche 20
Novembre 2016**



**Messe à 11h
Eglise St Jean Baptiste**

A l'issue de cette célébration, plusieurs
membres de la société seront décorés et
un vin d'honneur sera servi.

LES RENDEZ-VOUS DU MUSEE

jusque fin novembre les expositions temporaires

EXPOSITION THEMATIQUE

« Les trois petits cochons »

Des trois petits cochons, paille, bois, brique, qui avait raison ? Le grand loup de l'histoire est devenu changement climatique, la maison du XXI^e siècle doit être solide, mais aussi bioclimatique, économe en énergie pour sa construction et sa consommation.

Techniques anciennes et modernes se rejoignent, c'est ce que montrera l'exposition illustrée par des documents anciens et des expériences actuelles. Les techniques actuelles et les pratiques anciennes seront en



démonstration lors de la Fête de la Paille le dimanche 11 septembre 2016.

Un jeu de piste est proposé aux enfants pour découvrir les avantages de chaque construction. Quelle est la meilleure maison ? Celle de Nif- Nif, Nouf-Nouf ou Naf-Naf ? Cette exposition fait partie de la trentaine d'événements regroupés sous le titre « lieux de travail » projet organisé par l'association PROSCITEC.

Exposition visible du 2 avril au 27 novembre. Gratuit le dimanche

samedi 17 septembre à 20h30 Concert chanson française

Robert RINGEL
chante BREL



Inconditionnel admirateur depuis toujours de Jacques Brel, l'auteur-compositeur-interprète Robert Ringel nous offre cette année, un récital axé sur l'oeuvre de ce Grand de la chanson française.

Le choix du répertoire de J.Brel s'est fait de la manière la plus appropriée qui soit, afin d'introduire, pour notre plus grand plaisir, les compositions de Robert Ringel, ceci en toute modestie, selon les propos de l'artiste. Gageons que cet hommage, nous conduira à travers les textes de Brel, vers l'univers musical de Robert Ringel, univers empreint de poésie, qui, à n'en pas douter, nous enchantera.

Le choix du répertoire de J.Brel s'est fait de la manière la plus appropriée qui soit, afin d'introduire, pour notre plus grand plaisir, les compositions de Robert Ringel, ceci en toute modestie, selon les propos de l'artiste. Gageons que cet hommage, nous conduira à travers les textes de Brel, vers l'univers musical de Robert Ringel, univers empreint de poésie, qui, à n'en pas douter, nous enchantera.

Réservations au 03 28 50 33 80 tarif : 6 €

Dimanche 11 septembre 15h /19h

FETE DE LA PAILLE

Fête du blé, du battage, de la moisson...et de la paille. Le Musée bat le blé moissonné en août par les bénévoles : au fléau, à la bogeuse actionnée par le cheval et à la batteuse actionnée par un tracteur, il y aura les démonstrations de l'atelier paille de Ronchin et la grande presse à ballots remise en état par les Vieux Pistons de l'Alloeu.

ENTREE GRATUITE



Vendredi 28 octobre à 20h PORC N' FOLK

Une soirée festive dans le cadre de
l'opération « Nos Musées ont du goût »

Alliance de la « bonne bouffe » et de la bonne musique avec le groupe TRINGILI.

Dîner aux chandelles dans les cuisines et salle à manger et estaminet du Musée, suivi du concert.

Menu complet servi dans la vaisselle d'époque.
20€

Places limitées, réservation au 03.28.50.33.80



LES RENDEZ-VOUS DU MUSEE

Dimanche 2 octobre 15h /19h

FÊTE DE LA CONFITURE

L'association C.A.D.R.E. de VIE d'Houplines organise la 10e édition de la fête de la confiture. Pour cet événement, les visiteurs vont pouvoir ainsi découvrir, apprécier et déguster des centaines de confitures différentes proposées par des exposants de la région. Un concours, réservé aux particuliers, récompense le meilleur confiturier amateur. Chaque concurrent peut s'inscrire sur place en apportant un seul pot de confiture exclusivement « faite maison ». Un agréable moment pour découvrir les saveurs d'antan et visiter le musée.



Entrée gratuite

Samedi 15 octobre à 20h 30

Concert de blues

LIBERTRIO



Réservations au 03 28 50 33 80
Tarif 6€

Vendredi 28 octobre à 20h PORC N' FOLK

Une soirée festive dans le cadre de l'opération « Nos Musées ont du goût » Alliance de la « bonne bouffe » et de la bonne musique avec le groupe TRINGILI. Dîner aux chandelles dans les cuisines et salle à manger et estaminet du Musée, suivi du concert. Menu complet servi dans la vaisselle d'époque. 20€ Places limitées, réservation au 03.28.50.33.80



Dimanche

29

Octobre

2016

15h/19h

**PARFUMS ET SAVEURS
D'ANTAN**

Animations autour du goût et de l'odorat

MUSEE DE LA VIE RURALE

STEENWERCK entrée gratuite



IPNS



Festival conteurs en Campagne

Lamine Diagne

" En avant les rêves"

Le conteur nous parle de son enfance, de sa rencontre avec la musique. Lamine se révèle maître dans l'art de brouiller les frontières entre songe et réalité, et lorsqu'il glisse des mots aux notes de flûte ou de doudouk, l'envoutement est complet.

LA CROIX DU BAC - STEENWERCK DIMANCHE 16 OCTOBRE à 16H30
Salle du Temps Libre

Public familial à partir de 6 ans Tarifs : 5 et 3 €

www.foyersruraux5962.fr Tél:0321545858



STEENWERCK TRES IMPORTANT

Grand besoin de dons du sang

En effet, l'Amicale lance un appel à tous les donneurs de 18 à 70 ans.

Pour répondre à la demande de l'EFS et les demandes des hôpitaux (pour les malades et pour les accidentés de la route), nous vous invitons à venir nous rejoindre pour un don du sang et vous donnons donc RENDEZ-VOUS :

LE DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2016

De 8 H à 12H à la SALLE SAINT JOSEPH

Retenez bien cette date et venez en famille ou avec des amis

VENEZ NOMBREUX LE 4 SEPTEMBRE

L'Amicale remercie les 75 donneurs qui se sont présentés le 10 juillet.

D'avance merci

L'Amicale et son président Mr VANTORRE

L'association ALLO ASS MAT



Vous recherchez

Une « Assistante Maternelle Agréée ».

Temps complet, mi-temps, une demi-journée, quelques heures par semaine.

**Votre contact Sylvie Dassonneville, Présidente de l'association
Vous communiquera les disponibilités des Assistantes
Maternelles de l'association.**

« Allo Ass Mat »

Tél:06.40.05.15.69

Mail : alloassmat59101@gmail.com



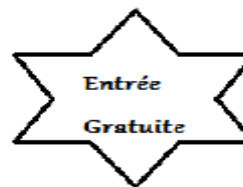
L'association Allo Ass Mat en partenariat avec la médiathèque de Steenwerck organise des contes et histoires, pour les



enfants en accueil chez les assistantes maternelles de l'association Allo Ass Mat. Béatrice nous raconte l'histoire : comment faire des crêpes et après on s'est régalé .



Grâce a nos ventes de fringues nous pouvons acheter gommettes, peinture, pâte a sel, crayons de couleurs, jeux.... pour faire des activités avec les enfants en accueil chez une assistante maternelle de l'association au local du RAM, pendant les heures de l'association allo ass mat le lundi, mercredi et jeudi matin.



Grande vente de fringues
Hommes, femmes, enfants



De puériculture
de jouets

LE 26 NOVEMBRE 2016 DE 8H30 à 15H00

Salle des sports de Steenwerck

Réservation obligatoire de votre emplacement

au 06.40.05.15.69

ou par mail : alloassmat59101@gmail.com

Prix du mètre : 3 Euros

Afin de valider votre réservation dans nos registres, conformément à l'article R-321-9 du code pénal, une attestation vous sera remise obligatoirement lors de votre inscription. Carte d'identité indispensable

I.P.N.S



Début Septembre :



Venez partager notre passion pour le
jeu de

TAROT

En nous rejoignant le mercredi soir
(à partir de 20 h) à la « Maison du Temps Libre »

à La Croix du Bac

Merci de réserver en contactant :

Le TÉLÉTHON à 30 ans

Depuis 2008, notre association "Un défi, un espoir pour la vie", prend en charge l'organisation locale du Téléthon.

Chaque année nous vous proposons un programme, divers et varié, ouvert à toutes les tranches d'âge afin de récolter le maximum d'argent que nous reversons intégralement et avec le plus grand plaisir à l'AFM.

Ainsi notre participation à la recherche pour vaincre "les maladies génétiques rares", est passée de 1000 euros en 2008 à 10000 euros en 2015 pour un total de 60029 euros reversés en 8 ans.

Ce résultat nous le partageons avec l'ensemble des associations, sponsors, collectivités, bénévoles qui s'associent à ce projet.

L'année 2016 sera marquée par les

30 ans du Téléthon

Nous y sommes associés en vous proposant un premier rendez-vous avec le loto du 15 octobre prochain.

Nous vous invitons aussi à répondre au courrier, ci-dessous, de Laurence Tiennot-Herment, Présidente de L'AFM, en envoyant votre photo à www.generationtelethon.fr.

Enfin, nous terminons la préparation du programme 2016 qui, nous l'espérons, sera encore une fois, à la hauteur de nos espérances

Le record de 12500€ versés en 2013 est à battre



LOTO 
Un défi, un espoir pour la vie

5 parties
Gains: **1000 €**
en bons d'achats

Petite restauration sur place

Réservation souhaitée
au
03-61-18-98-91
06-22-30-61-51

Ouverture des portes: **16h30**
Début des jeux: **18h00**

Nous nous réservons le droit d'adapter les gains en fonction du nombre de participants.

SAMEDI 15 OCTOBRE 18h
Salle des sports STEENWERCK

GÉNÉRATION TÉLÉTHON

AFM TELETHON
UN DÉFI, UN ESPOIR POUR LA VIE
2013 2016

Un tremplin pour demain !

Cher(e) ami(e),

Les 2 et 3 décembre prochain aura lieu la 30e édition du Téléthon.

En 30 ans, le combat des parents pour la vie de leurs enfants atteints de maladies rares est devenu le combat de tous. Le Téléthon français est, en effet, unique au monde par l'ampleur de la mobilisation qu'il génère : 200 000 bénévoles engagés aux côtés des familles et 5 millions de participants dans toute la France durant les 30 heures de ce marathon festif et solidaire. Grâce à la mobilisation de chacun, nous sommes passés, en 30 ans, d'un désert scientifique et médical à l'émergence des thérapies innovantes, à la multiplication des essais chez l'Homme et aux premiers candidats-médicaments pour des maladies rares.

Bénévoles, donateurs, entreprises partenaires ou participants aux manifestations de terrain, des millions de Français unissent leurs forces, chaque premier week-end de décembre, pour mener, aux côtés des familles, le combat contre la maladie. Une Génération Téléthon qui ne connaît pas de barrières d'âge, de catégories sociales, de territoires...

Vous êtes l'un des acteurs de cette extraordinaire aventure humaine. À ce titre, nous voulons vous remercier et vous inviter à participer à la réalisation d'une œuvre collective qui sera dévoilée durant le Téléthon.


Pour participer et vous inscrire dans la Génération Téléthon, c'est simple : choisissez votre plus belle photo, en format numérique, connectez-vous sur www.generationtelethon.fr et laissez-vous guider.

N'hésitez pas à passer le message autour de vous : plus nous serons nombreux, plus cette œuvre sera à l'avenir de nos enfants et permettre à la nouvelle génération qui naît aujourd'hui de connaître le sens du mot « guérir » !

Nous avons besoin de vous ! Car Génération Téléthon, c'est avant tout un tremplin pour demain. Pour changer l'avenir de nos enfants et permettre à la nouvelle génération qui naît aujourd'hui de connaître le sens du mot « guérir » !

Merci de votre soutien.

Très chaleureusement,


Laurence Tiennot-Herment

Les associations

En 2015, la participation des associations Steenwerckoise a permis de récolter plus de 2500 €, soit, le quart de la somme versée à l'AFM.

Cette aide est fondamentale. Les associations qui souhaitent rejoindre le projet peuvent nous contacter au 06-16-63-59-55.

La plaquette de présentation de l'équipe est disponible sur simple demande auprès des membres de l'équipe.

Vous y trouverez de nombreuses informations tels que: notre structure de travail, nos objectifs, l'historique des dons versés à l'AFM, etc...

N'hésitez pas à nous la demander

Nouvelles activités à Steenwerck

NOUVEAU : VENTE DE PRODUITS FRAIS EN DIRECT DE LA FERME

Un distributeur de légumes frais sera installé courant septembre au 44 rue du Mortier chez Mr et Mme DESPRINGRE Dominique.

Vous pourrez y trouver des légumes de saison : pommes de terre, oignons, échalotes...

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 06.07.21.42.50.

OUVERTURE D'UN CABINET D'ORTHOPHONIE

A compter du 1^{er} août, ouverture d'un cabinet d'orthophonie au 31 Grand Place. Véronique Lotte et sa collaboratrice Julie Demandre consultent sur rendez-vous au 06.31.16.46.00

Prochain journal de Steenwerck

Journal	Date limite de dépôt des articles	Date estimée de parution
218	Lundi 31 Octobre	Samedi 12 Novembre

Pour nous transmettre vos articles et photos sous format pdf, utilisez l'adresse suivante : markmazieres@steenwerck.fr.

N'hésitez pas à publier vos informations sur le site internet de la commune en envoyant vos documents à cette même adresse mail.

LES EVENEMENTS A STEENWERCK

Septembre

Dimanche 4

Don du sang
Salle Saint-Joseph

Dimanche 11

Fête de la paille
Musée de la vie rurale

Vendredi 16
Samedi 17
Dimanche 18

Ducasse
La Croix du Bac

Samedi 24

Jeux et repas
Amis du Temps libre
Maison du Temps Libre

Dimanche 25

**Journée Stop
Brocante**
Carnaval de Totor

Octobre

Dimanche 2

Fête de la confiture
Musée de la Vie Rurale

Dimanche 2 et dimanche 9

Banquet des aînés
La Commune

Samedi 8

Concours de boules
Trophée Alain Briche
Hangars Dutrie

Samedi 8

Spectacle enfants
Allo Ass Mat
Maison du Temps Libre

Loto

Un défi, un espoir pour la vie
Salle des Sports

Samedi 15

Repas
Amis du Temps libre
Maison du Temps Libre

Dimanche 23

Concert de gala
Harmonie Municipale
Salle des Sports

Samedi 29

Dimanche 30

**Parfums
et saveurs d'antan**
Musée de la vie rurale

Novembre

Samedi 5

Soirée
« Un défi pour la vie »
Maison du Temps Libre

Dimanche 6

Rando d'automne
La Roue Libre
Salle des Sports

Vendredi 11

Cérémonie du Souvenir

Vendredi 11

Couscous AFN

AG Don du sang
Salle St Joseph

Samedi 12

Don du sang
Salle St Joseph

Dimanche 13

Audition de la Ste Cécile
Harmonie Municipale
Eglise du bourg
Salle des Sports

Dimanche 20

Samedi 26

Vente de fringues
Allo Ass Mat
Salle des sports





Inscription au Banquet des Aînés

Madame, Monsieur,

Avec la participation des artisans, commerçants et industriels Steenwerckois, la commune a le plaisir de vous inviter au banquet offert à ses aînés âgés de 65 ans et plus

le DIMANCHE 2 ou 9 octobre 2016 (au choix)

Ce repas sera servi dans les Salons de la Prairie, 6 rue Haute à Steenwerck à **12h30 précises**.

Si vous ne pouvez vous y rendre par vos propres moyens, vous pouvez vous rapprocher des services de la mairie au 03.28.49.94.78

Comptant sur votre présence lors de cette manifestation de sympathie, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

Le maire
Joël DEVOS

Imprimé à retourner en Mairie impérativement avant le 20 septembre 2016

M.-Mme.....

Adresse.....

Tél :/...../...../...../.....

PARTICIPERA(ONT) AU BANQUET DU (au choix)

2 octobre 2016

9 octobre 2016

Monsieur

Monsieur

Madame

Madame

Ne participeront pas aux banquets des aînés.

Si vous souhaitez vous réunir par table (maximum 12 personnes), vous pouvez contacter Mme PERCHE au 03.28.49.97.89

Si vous célébrez cette année vos 50, 60 ou 65 ans de mariage, acceptez-vous que nous fêtions cet événement lors du banquet ? Oui Non

Pour toute information : vous pouvez contacter directement la mairie au 03.28.49.94.78